

Note Environnementale

Projet photovoltaïque — DEMARS

Phase Travaux

Structure & génie civil

- ▶ **Pieux obliques sans béton ni excavation** — profondeur d'ancrage 1 à 2 m confirmée par étude de sol et essai à l'arrachement.
- ▶ **Panneaux sur structure porteuse** via clip, à hauteur minimale de 0,6 m du sol.
- ▶ **Câblage DC aérien** et onduleurs fixés en bout de rangées (aucune dalle béton).
- ▶ **Tranchée souterraine** (~1 m de profondeur, 1 m de largeur) pour les câbles électriques — rebouchée rapidement après pose.
- ▶ **Piste périphérique enherbée (perméable)** — largeur strictement limitée aux besoins.

Organisation & calendrier

- ▶ **Délimitation physique de l'emprise** avant tout démarrage, avec recul de 5 m autour des arbres et haies à conserver.
- ▶ **Travaux évités entre fin mars et septembre** — période de reproduction de l'avifaune (Chardonneret élégant, Effraie des clochers, Hirondelle rustique).
- ▶ **Interventions uniquement en période diurne** — protection de la faune nocturne (chiroptères, amphibiens, insectes).

Mesures écologiques

- ▶ **Expert écologue mandaté** entre mi-mars et août avant démarrage, pour vérifier l'absence d'espèces à enjeu.
- ▶ **Gestion du Robinier faux-acacia** (espèce exotique envahissante) par arrachage, fauche répétée, cerclage ou écorçage.
- ▶ **Conservation et déplacement des arbres morts** vers des zones non impactées (micro-habitats pour invertébrés).

Prévention des pollutions

- ▶ **Aires étanches** pour entretien et ravitaillement des engins, stockage des produits dangereux (bacs de rétention, kits anti-pollution).
- ▶ **Plan de lutte contre les pollutions accidentelles** : plan d'entretien des engins, contrôle technique à jour, procédure de décapage et d'évacuation des terres souillées.

Phase Exploitation

- ▶ **Recolonisation végétale spontanée** favorisée sous les panneaux (pâturage à grands Juncos) — maintien des fonctionnalités écologiques.
- ▶ **Surveillance de la production électrique** depuis le centre de supervision national (Launaguet, Toulouse) via la plateforme EnergySOFT.
- ▶ **Conservation des éléments arborés** dans l'enceinte du site.

- **Renforcement des haies** par plantation d'essences locales en structure multistrates.
- **Clôture adaptée au passage de la petite faune** — perméabilité maintenue pour les espèces.

Phase Démantèlement

- **Panneaux photovoltaïques** — retirés et remis à la SOREN (éco-organisme agréé). Recyclabilité à 95 %.
- **Structure porteuse** — démontée, réutilisée ou mise en décharge selon état.
- **Onduleurs et câbles (y compris enfouis)** — livrés à des recycleurs agréés.
- **Clôture** — démontée et réutilisée pour d'autres projets selon son état.
- **Tranchée rebouchée.**

 *Objectif : restituer le terrain dans son état d'origine à l'issue du démantèlement*